Sainte Ségolène et le monastère du Troclar d'après la Vita Sigolenae

Isabelle Réal

▶ **To cite this version:**

Isabelle Réal. Sainte Ségolène et le monastère du Troclar d'après la Vita Sigolenae : Sainte Ségolène, sa vie, ses églises au Troclar (Lagrave, Tarn). Archéologie du Midi Médiéval, 1998, 15-16, pp.6-22. hal-00701240

HAL Id: hal-00701240
https://hal.science/hal-00701240

Submitted on 24 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sai` te Ségolè` e et le mo` astère du Troclar d'après la *Vita Sigolenae*

Nous ne connaîtrions rien de l'existence de Ségolène si un auteur anonyme du VIIème siècle n'avait écrit le récit de sa vie dans le but de montrer aux hommes l'éclatante sainteté de la dame albigeoise.[1]. Ce texte est précieux à plus d'un titre. Il constitue en effet l'un des rares témoignages écrits sur la région languedocienne, pour la période mérovingienne, avec trois autres récits hagiographiques : les *vitae* de saint Dalmate de Rodez, de saint Ambroise et saint Didier, évêques de Cahors[2]. C'est aussi l'une des quelques biographies féminines que nous ayons pour la Gaule mérovingienne; or parmi la quinzaine de femmes dignes d'être louées par la plume d'un hagiographe, deux seulement ont vécu en Aquitaine : Ségolène et la reine Radegonde.[3]

Pourtant, la vie de Ségolène n'a jamais vraiment retenu l'attention de l'historien[4]. Elle doit sans doute ce mépris au fait que sa *Vita* paraît banale et sans grand intérêt à première

1

[1] Le texte est publié dans les *Acta Sanctorum,* ***Vita Sigolenae*****,** Juillet, pp. 628-637.

[2] ***Vita Dalmatii*****,** Saint Dalmate, évêque de Rodez, mort vers 580, vie écrite par un clerc de Rodez du début du VII° siècle, peut-être du VIII°, MGH SRM, III, (543-547). ***Vita Ambrosii*****,** Saint Ambroise, évêque de Cahors vers 550-570 puis ermite, vie écrite au VII°-VIII° siècle, AA SS, octobre, VII, 2, (1046-1048).CF l'article de P.Bonnassie, "L'évêque, le peuple et les sénateurs : scènes de la vie à Cahors, d'après la *Vita Ambrosii*", *Annales du Midi* n° 189-190; et de M. Banniard, "Une Vita Mérovingienne? Langue et style de la *Vie de saint Ambroise*, évêque de Cahors", *Annales du Midi*, n° 206, Juin 1994.***Vita Desiderii*****,** Saint Didier de Cahors, mort en 654, Vita du VIII° siècle, MGH SRM, IV, (563-602), ou dans R. Poupardin, *La vie de saint Didier, évêque de Cahors (630-655)*, Paris, 1900. A la *Vita*, s'ajoute la correspondance de Didier : D. Norberg, *Epistolae sancti Desiderii* Cadurcensis, Stockholm, Acta Universitatis Stokholmensis, 1961.

[3].15 à 16 vies de saintes seulement ont été écrites à cette époque, contre près d'une centaine de vies de saints. Voici le nom de ces saintes femmes, dont nous reparlerons parfois au cours de cet article : sainte Agnoflede (vierge du Maine au VII° siècle; vie double (elle comprend également celle de saint Lonochilde) écrite au VIII° siècle, *Annalecta Bollandiana*, III, (159-166); sainte Aldegonde (première abbesse de Maubeuge, morte vers 684; la première vie est écrite par une moniale qui a connu la sainte (sans doute au début du VIII° s.), MGH SRM, VI, (85-90) et AA SS OSB, III; trad. par M. Rouche, *Vie de sainte Aldegonde,* Maubeuge, 1990); sainte Austreberte (abbesse de Pavilly dans le pays de Caux, morte vers 704, AA SS, février, (419-423)); sainte Anstrude (fille de sainte Salaberge, abbesse de Saint-Jean de Laon, morte vers 707; vie légèrement postérieure (1° moitié du VIII° s.), AA SS, octobre, (111-117)); sainte Bathilde (femme de Clovis II, fondatrice des abbayes de Chelles et de Corbie, morte en 680; deux vies dont la première est juste postérieure à sa mort (fin VII°s.), l'autre est de la fin du VIII° s., MGH SRM, II, (475-508); trad. par G. Duchet-Suchaux, "Vie de sainte Bathilde", *Bulletin du Groupement Archéologique de Seine et Marne*, n° 25, pp. 30-36, 1982); sainte Bertille (nommée abbesse de Chelles par sainte Bathilde, morte en 702, vie du début du VIII°, MGH SRM, IV, (95-109); sainte Burgondofare (abbesse fondatrice de Faremoutiers, morte en 657; vie écrite au milieu du VII° siècle par Jonas de Bobbio (mort en 659), MGH SRM, IV, (130-143); sainte Eustadiole (veuve et abbesse en Berry au VII° siècle; vie écrite dans le premier quart du VIII° s, AA SS, juin, (131-133)); sainte Geneviève (célèbre vierge parisienne morte vers 500; sa première *Vita* a été écrite dans le premier tiers du VI° siècle, MGH SRM, III, (215-238)); sainte Gertrude (fille de Pépin l'Ancien, abbesse de Nivelles (monastère fondé par sa mère Itta), morte en 659; la première vie est écrite par un contemporain (au milieu du VII° siècle), MGH SRM, II, (447-474)); sainte Radegonde (femme de Clotaire Ier, fondatrice de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers, morte en 587; les deux premières vies ont été écrites par des contemporains : Fortunat et la moniale Baudonivie (à la fin du VI° siècle), MGH SRM, II, (358-395); trad. par R. Aigrain, *Vie de sainte Radegonde*, 1900., et Y. Labande-Mailfert, "Vie de sainte Radegonde par la moniale Baudonivie", *Histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers*, Poitiers, Soc. des Ant. de l'Ouest, 1986.); sainte Rusticule (appelée aussi Marcia) (abbesse du monastère d'Arles, morte vers 632, vie légèrement postérieure (fin VII°s.), MGH SRM, IV, (337-351)); sainte Salaberge (fondatrice et abbesse de Saint-Jean de Laon, mère de sainte Austrude, morte vers 655; vie commanditée par sa fille Austrude (à la fin du VII° siècle), MGH SRM, V, (40-66)).
Les MGH SRM = *Monumenta Germania Historica, Scriptores Rerum Merovingicarum*.
Les AA SS = *Acta Sanctorum*.
Les AA SS OSB = *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*.

[4] Citons cependant les ouvrages et articles de A. de Bosia de Mendrisio, *Sainte Sigolène, fondatrice et première abbesse du monastère de Troclar en Albigeois*, Paris, Roussel, 1885, qui a donné de la *Vita* une traduction un peu fleurie et des explications tendancieuses; J. Rivière, "Etudes d'hagiographie albigeoise. La première vie de sainte Sigolène", *Albia*

lecture. Son prudent ou ingénieux biographe a construit en effet une grande partie de son récit à partir d'emprunts faits à d'autres *vitae*, en y mêlant des informations originales mais peu précises, s'employant surtout à élaborer un chef d'œuvre de stéréotypes hagiographiques. Virtuose copiste ou peu sûr de lui, le narrateur anonyme du Troclar semble en tout cas avoir voulu décourager tout chercheur et lui lancer un difficile défi : démêler dans ce tissu d'emprunts, la trame réelle d'une vie.

Cependant, son récit, bien qu'essentiellement préoccupé du panégyrique de la sainte, est ponctué, en pointillés, par des allusions fugitives à la vie de la femme. Noms de lieux, de personnes et évènements marquants de son existence, tissent ainsi le fil ténu de son *curriculum*, extrait de cet écheveau de *topoï* hagiographiques.

Certes, nous sommes loin de la prodigalité des biographes de sainte Radegonde ou de saint Didier, et pourtant, malgré sa pauvreté apparente, la *Vita* de Ségolène se révèle beaucoup plus riche d'enseignements qu'on a bien voulu le dire jusqu'ici. Analysée avec minutie, à la lumière d'autres *vitae* contemporaines, c'est non seulement Ségolène, en tant que femme puis abbesse, mais également le monastère du Troclar, dont on aperçoit la silhouette et les contours.

1- La *Vita Sigolenae.*

Ce qui paraissait d'abord comme un handicap de taille, s'est révélé, au moins sur un point, très utile à l'analyse : les multiples emprunts à la littérature hagiographique ont en effet permis à l'historien allemand W. Levison de dater de façon assez précise, la rédaction de la *Vita*.[1] En voici brièvement les conclusions, déjà largement commentées par J. Rivière et R. Cabié[2] : le religieux du Troclar a exploité environ une dizaine de textes différents - ce qui donne, entre parenthèses, une idée de la diffusion de la littérature hagiographique et de la richesse de la bibliothèque dans laquelle il travaille. Parmi ces "best-sellers", il n'y a que quatre biographies de saintes, la *Vita Radegundis,* la *Vie* de sainte Mélanie, celle de sainte Geneviève et la *Passio Eugeniae*, qui ont été utilisées. Mais c'est surtout avec les trois *vitae* de saint Germain d'Auxerre par Constance de Lyon, de saint Colomban par Jonas de Bobbio et de saint Césaire d'Arles, que le biographe a fait son miel. Auxquelles on peut ajouter quelques fragments de la *Vita Martini* de Sulpice Sévère, des *Dialogues* de Grégoire le Grand, des *Sentences* d'Isidore de Séville et des *Acta Sebastiani.*

De cette série d'emprunts, l'un d'eux, la *Vita Columbani*, donne une information précise : Jonas l'a écrite en 643. Or, on sait par ailleurs que la *Vie de Ségolène* a servi de modèle au biographe de saint Wandrille qui écrivit aux environs de 700[3]. La rédaction de la *Vita* se situerait donc entre ces deux dates, c'est-à-dire dans la deuxième moitié du VII° siècle. Voilà qui détruit irrémédiablement la thèse, selon laquelle Ségolène aurait été une

---

Christiana, X, 1913, reprend les travaux de l'historien allemand W. Levison, "Sigolena", *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, 35, 1909 qui date la rédaction de la Vita; R. Cabié, "Sainte Sigolène par delà ses légendes ", *Revue du Tarn*, 128, 1987, a résumé et rétablit scientifiquement tout ce qui avait été dit sur la sainte*;* J.L. Biget, "Les premières fondations monastiques de l'Albigeois (VI°-IX° siècle), *Revue du Tarn*,142, 1991, consacre un chapitre au Troclar.

[1] Art. cité.

[2] Art. cité

[3] ***Vitae Columbani abbatis discipulorum eius*****,** Disciples de St Colomban, vies écrites au VII° siècle par Jonas de Bobbio (mort en 659), M.G.H. S R.M., IV, (61-154).
Vita Wandregisili**,** Saint Wandrille, moine de Fontenelle, mort en 668, vie écrite par un moine du même monastère, MGH SRM, V, (13-24).

sœur de Sigivald, évêque de Metz, mort en 741, ce qui faisait vivre la moniale au VIII° siècle.

Le narrateur écrit après la mort de la sainte, mais il se dit témoin oculaire de certains faits et gestes de Ségolène : "*Ces faits m'ont été rapportés de la bouche même de la Bienheureuse et vus de mes propres yeux*" ; "*Ceci s'est passé en notre présence*" ; "*J'ai été moi même témoin de ces faits*" ; "*Un homme du peuple dont je connais le visage mais dont j'ignore le nom*"[1]. Mais peut-on vraiment croire à cette affirmation - d'ailleurs très fréquente dans la littérature hagiographique - du témoignage vécu, lorsque l'on sait que la première et la troisième de ces phrases parlent d'évènements presque textuellement copiés à d'autres *vitae* ! En fait, il est difficile d'affirmer avec certitude si le biographe de Ségolène a été son contemporain. La maigreur des informations personnelles sur la sainte pourrait laisser penser, qu'au contraire, il s'est écoulé un laps de temps important entre la mort de celle-ci et la rédaction de sa vie. Pourtant certains détails restent encore assez précis -nous le verrons - pour prouver que les faits ne sont pas enfouis dans un lointain passé et que la discrétion du narrateur s'explique peut-être autrement que par l'oubli. On peut donc estimer sans trop d'erreur, que Ségolène a vécu et fondé le monastère du Troclar dans la première moitié du VII° siècle, même s'il nous est difficile d'affiner cette chronologie en fixant sa mort plus près de 640 que de 670.

Ségolène serait ainsi la contemporaine de Didier, évêque de Cahors entre 630 et 654, et lui aussi originaire d'Albi. Les deux familles se sont vraisemblablement connues et côtoyées, et il n'était donc pas impossible de trouver, dans les deux récits de leur vie, des personnages communs. Mais l'analyse comparée des 52 anthroponymes de la *Vita Desiderii* et des 15 noms de celle de Ségolène ne fournit finalement qu'une bien maigre et décevante récolte. Un seul nom pourrait à la rigueur évoquer la même personne : un certain Bobus, généreux bienfaiteur de l'Eglise de Cahors, mais dont le biographe de Didier ne dit ni d'où il est ni les domaines qu'il lègue[2]. Cependant, il est probablement originaire du Quercy ou de l'Albigeois car il est cité dans une liste de donateurs dont les *villae* se situent dans cette région. Ce personnage de la noblesse locale pourrait donc ne faire qu'une seule et même personne avec Babo, frère de Ségolène, et qualifié de "duc" d'Albi[3]. Mais on ne peut, là encore, l'affirmer avec certitude, d'autant que cet anthroponyme semble être, en fait, plutôt un diminutif, d'ailleurs assez fréquent[4]. Un autre Babo, duc austrasien d'Auvergne, est par exemple mentionné vers 641 sans que l'on puisse dire s'il s'agit du même individu[5]. La *Vie de Didier* ne se révèle ainsi d'aucun secours, du moins pour confirmer l'époque précise à laquelle a vécu Ségolène. Mais il ne faut pas déduire non plus, de cette absence de personnages en commun, que leur vie a été forcément très éloignée

3

[1] Prologue, *Et multa quidem ipsius Beatissimae mihi narratione comperta, et a memet ipso visa.;* III (19) *Hoc nobis praesentibus actum est.;* III (23) *Cujus rei testis ipse...*; IV (27) *..unus ex populo cujus faciem scio, nomen nescio....*

[2] ***Vita Desiderii***, ref. citée : (28) *Eo denique adtrahendo multaque beneficia affluenter tribuente,* ***Bobus,*** *Agilenus, Dodo ...res sponte suas donacioni eclesiae dederunt.*

[3] IV, (27) : *..in unum plures Christianos collegerat, erat ibi dux germanus ejus,* ***Babo*** *nomine, nobilitate et sapientia pollens, qui per Albica arva incolas gentes regebat.*

[4] Nous en avons la preuve grace à d'autres *Vitae* : par exemple, dans celle de Sainte Salaberge (ref. citée), ses deux frères portent un surnom assez proche : (4) *..quorum senior Leuduinus cognomento Bodo, iunior vero Fulculfus, qui et ipse alio vocabulo Bodo dicebatur.* et son second mari a lui aussi un pseudonyme similaire : (10) *..vir quidam strenuus ... nomine Blandinus, qui cognomentum Baso acceperat....* On peut également rapprocher ce diminutif, et la pratique qui semble en être faite, à saint Ouen (***Vita Audoueni,*** Saint Ouen évêque de Rouen, mort vers 685, MGH SRM, V, (553-567).) : (1) *Audoinus cognomento Dado... ,*" ses deux frères s'appelant respectivement, *Ado* et *Rado*.

[5]. CF J.L. Biget, art. cité., note n° 10.

dans le temps ou l'espace. Qui sait si le biographe de Ségolène n'a pas volontairement tu l'existence des Salvi-Didier pour ne mettre en exergue que la seule et unique famille de la sainte ? Les Salvi représentent en effet un puissant groupe aristocratique d'origine sénatoriale, établi dans l'Albigeois depuis des siècles, et dont l'assise foncière et les pouvoirs paraissent écrasants. La famille de Ségolène portent des noms germaniques qui témoignent très certainement de ses origines franques; son implantation est relativement récente : elle a sans doute été envoyée par les souverains francs d'Austrasie pour contrôler une zone sensible.[1] Il est donc tout à fait possible que les deux familles aient été rivales sur le terrain politique de l'Albigeois et le fait de s'ignorer ostensiblement dans les panégyriques que chacune consacre à l'un des siens témoigne peut-être de cette hostilité.

A l'issue de notre enquête, nous pouvons donc nous en tenir aux datations envisagées au départ qui placent la rédaction de la *Vita,* de façon certaine, entre 650 et 700, et la vie de la sainte à une période, moins assurée mais vraisemblable, qui serait la première moitié de ce même siècle.

2- Vie de la femme, vie de la saiˋ te.

Quelle a été la vie de Ségolène ? Se pliant aux modèles hagiographiques en cours, on l'a dit, le biographe a adopté la construction classique du récit allant de la naissance à la mort, en s'étendant sur les miracles dont la sainte a été l'auteur de son vivant -il n'y a qu'un seul miracle post mortem qui soit décrit en détails. Il dit, dans son prologue, répondre à la demande de l'abbesse du Troclar, Aliphia.

Voici un résumé assez détaillé de ce récit :

Sainte Ségolène est née à Albi dans une famille de l'aristocratie. Elle reste peu de temps sous le toit paternel puisqu'elle est mariée, à l'âge de 12 ans, à un certain Gislulfus, jeune homme également riche de l'Albigeois. Quelques temps après son mariage, elle demande à son ardent époux de respecter son vœu de chasteté, ce qu'il accepte finalement lorsqu'il est frappé à son tour par l'Esprit saint. Elle consacre alors sa vie et sa richesse aux pauvres qu'elle nourrit et qu'elle soigne, lègue ses bijoux aux églises et aux monastères et mène une existence d'une grande piété. Préoccupée de suivre parfaitement la voie religieuse, elle demande même conseil à "un frère" qu'elle considère comme son "père" spirituel.

Après 10 années de vie conjugale, son époux meurt, laissant la jeune veuve de 22 ans inconsolable et décidée à refuser le remariage que "ses parents" cherchent à lui imposer de toute force. Elle veut prendre l'habit religieux. Cédant finalement, sa famille demande à l'évêque d'Albi de consacrer Ségolène : il la fait diaconesse. Elle manifeste alors le désir de se retirer dans une communauté de moniales et , à genoux, supplie son père, Chramsicus, de la laisser partir. Emu mais possessif, celui-ci s'y oppose et lui promet en contre partie de construire, pour elle, un monastère dans ses terres appelées Troclar. Abandonnant ses "propres maisons", elle part avec quelques compagnes s'installer dans ce "lieu" où elle est

[1] Grégoire de Tours mentionne - dans l'*Histoire des Francs*, la *Vita Iuliani* ($ 14) et dans les *Vitae Patrum* ($ 5 et 12) - deux Sigivald (nom du second frère de Ségolène), père et fils, présentés comme les comtes de Clermont, placé à ce poste par le roi Thierry et Théodebert, fils et petit fils de Clovis dans la première moitié du VIème siècle. Il est donc possible que la famille de Ségolène soit liée à cette famille installée dans la région aquitaine depuis la première moitié du VI° siècle.

accueillie avec empressement par son père. La communauté grossit dès lors rapidement et s'organise : Ségolène choisit la règle qui va régir les moniales, la Règle des Pères, et fait solennellement entourer, en présence de toute la population environnante, le monastère d'une enceinte. Elle y mène une vie exemplaire : s'oubliant elle même, elle ne se nourrit que de pain, de légumes, d'eau et de poiré, porte un cilice et couche sur un lit de cendres la tête posée sur une pierre, tandis que dans le même temps, se consacrant entièrement aux autres, elle cuisine, lave pour la communauté et soigne les malades.

Elle est digne de faire des miracles. Ceux-ci ne tardent pas à se réaliser par une suite de guérisons spectaculaires dont l'essentiel est constitué d'un palmarès édifiant d'exorcismes.

C'est d'abord un couple de lépreux avec leur fille unique qui, baignés par la sainte elle-même, retrouvent leur blancheur originelle. Viennent ensuite six possédés successivement guéris : un jeune moine, une jeune fille, et une jeune servante du monastère, pour laquelle le père de Ségolène intervient en ordonnant qu'elle soit amenée dans l'oratoire de Saint Martin; deux autres servantes du Troclar, puis une religieuse de Rodez, et enfin, une certaine Regnoalda sont aussi "délivrées" par les prières de Ségolène.

Quelques temps plus tard, la sainte moniale reçoit la visite d'un de ses frères, Sigibald, et, le soir venu, l'invite à passer la nuit au monastère. Devant son refus, elle invoque le secours de Dieu, en priant dans l'église de la Vierge Marie; et le miracle se réalise : un déluge de pluie empêche tout départ.

"Un frère" lui rend ensuite visite et au cours de leur discussion très pieuse, elle confesse à ce "père" spirituel, ses péchés ; ils sont mis par écrit et, le texte qui les enferme, est scellé du sceau d'un anneau et placé sur l'autel. Le "frère" offre alors quotidiennement, une année durant, l'hostie à Ségolène, tandis qu'elle même s'anéantit en veilles et en prières. La veille de Noël, en présence "d'hommes vénérables", parmi lesquels se trouve son propre frère l'abbé Gisloald, le document est ouvert et apparait immaculé au regard de tous !

Les miracles reprennent leur cours plus habituel. Une jeune fille pauvre entrée au monastère qui tente de s'en échapper est miraculeusement rattrapée par les sœurs. Le Diable n'est jamais loin ! Même le jour des Litanies, où de nombreux chrétiens assistent à la messe comme le frère de la sainte, le duc Babo, qui gouverne le pays d'Albi, un homme du peuple, soudainement possédé pendant la cérémonie, n'est délivré qu'après quelques jours passés en prières. Un prêtre aveugle, conduit par son serviteur, est pareillement guéri. Puis c'est au tour d'un enfant de retrouver la vue et d'une religieuse. Enfin une servante du monastère, paralysée, est portée par ses parents à la sainte qui la renvoie, tout alerte, à sa "petite hôtellerie".

Viennent alors les signes annonciateurs de la mort de la Bienheureuse. Voyant la maladie progresser, elle réunit la communauté de moniales et leur délivre les derniers conseils d'une mère : le respect de la règle, l'obéissance et l'humilité, le mépris des choses de ce monde, la foi en Dieu et la pureté du corps, autant de vertus qui leur feront gagner le royaume céleste. Le sixième jour, son frère Sigivald, ici qualifié d'évêque, vient la voir et lui donne l'extrême-onction. Elle meurt, entourée des vierges qui chantent un psaume et qui voient, émerveillées, son visage s'éclairer d'une blancheur angélique. De son corps, émane une suave odeur de fleurs.

Sa sépulture sera la même que celle des autres moniales : dans une partie du domaine, appelée l'Ile, où son père a fait construire une église et un hospice pour les pèlerins. Les religieuses conduisent elles-mêmes leur abbesse à sa dernière demeure, placent d'abord le corps devant l'autel, puis l'ensevelissent. Le gardien de l'église, déposant un jour un vase près de la tête de la sainte, voit celui-ci se remplir d'une huile merveilleuse. Dès lors les

miracles seront quotidiens : possédés, lépreux, muets, fiévreux sont guéris sur le tombeau de sainte Ségolène.

Cette *Vita* apparaît, à première lecture, d'une banalité accablante. Son auteur, à cours d'imagination, semble ne jamais se lasser de décrire des démoniaques. Mais laissons de côté, pour l'instant, les traits qui font la sainte, chasteté, piété et miracles, et regardons de plus près les aspects de sa vie de femme.

Vierge, épouse et veuve.

Malgré son peu d'imagination, notre narrateur anonyme n'a pas oublié de décrire les étapes obligées de l'existence d'une noble dame de l'aristocratie. Il nous donne même des précisions qui, à l'appui d'autres *vitae,* éclairent nos connaissances sur la condition féminine dans la Gaule mérovingienne.

L'enfance de Ségolène se limite à une seule phrase, mais où son biographe fait rapidement allusion à son éducation : I,(4)...*ab ipsis infantiae rudimentis* ***studiosis laboribus*** *operibusque pro sexu instituta*..., ce qui pourrait être traduit littéralement par : "*Dès sa toute première enfance, elle fut formée aux travaux appliqués et aux ouvrages propres à son sexe*." Ces mots paraissent anodins; ils ne sont pourtant pas si innocents que cela. Le narrateur s'est en effet textuellement inspiré du passage où Constance de Lyon décrit l'instruction reçue par le futur saint Germain d'Auxerre, mais il s'est cru obligé d'en modifier deux mots : ..*ab ipsis infantiae rudimendis* ***studiis liberalibus*** *institutus*.[1] Or ces deux simples mots changent tout le sens de la phrase car ils privent Ségolène de toute instruction littéraire, la cantonnant à l'apprentissage de travaux manuels bien féminins. Son biographe a t-il voulu faire là une figure de style personnelle et gratuite, ou bien rester fidèle à la vérité ? Et doit-on en déduire que Ségolène ne savait ni lire ni écrire et qu'il en était de même de toutes les autres femmes de sa génération ? Il est vrai qu'il n'est pas fait allusion dans la suite de la *Vita* à de quelconques lectures, ne serait-ce que celles communément faites à haute voix au sein d'une communauté monastique. Si l'on admet que vers le milieu du VII° siècle, l'instruction a reculé et a même disparu dans certains cas[2], peut-être doit-on ranger Ségolène parmi ces aristocrates illettrés. Sans certitude absolue pour autant.

Le temps de l'enfance et de l'adolescence est, de toute manière, assez court, très vite interrompu par le mariage. Ségolène est ainsi mariée à 12 ans : I,(4) *quae cum suis parentibus brevi commanens tempore, ..., juncta est matrimonio annorum circiter duodecim*.. Ce jeune âge n'est pas surprennant : âge de la puberté, il correspond à celui de la majorité dans le droit romain[3] ainsi que dans la loi franque[1] et il semble donc avoir été,

6———————————

1. ***Vita Germani*****,** Saint Germain d'Auxerre, vie écrite par Constance de Lyon, à la fin du V° siècle, MGH SRM, VII, (247-283). Edition bilingue dans, R. Borius, *Vie de Saint Germain,* Sources Chrétiennes, n° 112, Paris,1965, qui traduit ce passage ainsi : "...dès le début de son instruction enfantine il fut instruit dans les arts libéraux."

2.. C'est l'opinion de P. Riché dans : *Education et culture dans l'Occident barbare VI°-VIII° siècles*, Paris, Seuil, 1962, pp. 250-254 et pp. 473-477.

3. CF -J. Gaudemet, "Le legs du droit romain en matière matrimoniale"**,** *Il matrimonio nella societa dell'alto medioevo*, Settimane de Spoletto..., 24 (1976), pp.139-189.

bien souvent, celui du mariage pour nombre de filles de l'aristocratie. Les quelques exemples précis, fournis par d'autres *vitae*, ne dépassent en effet guère ce chiffre : sainte Gertrude, morte en 659, est qualifiée d'*infans* par son biographe et a moins de quatorze ans lorsqu'on veut la marier[2]; sainte Anstrude, vivant dans la seconde moitié du VII° siècle, n'a que 12 ans, comme Ségolène[3]. Quant aux hommes, ils n'étaient sans doute pas beaucoup plus âgés[4]. Il est d'ailleurs fait allusion à l'ardeur de la jeunesse de ce Gislulfus que Ségolène épouse : I, (5)*O tu vir, adolescentiae flammis exaestans*.

A ce moment là de leur vie, filles et garçons sont en effet logés à la même enseigne : leur mariage est l'affaire de leurs parents et non la leur. Et sur ce point, aussi épris soient-ils de chasteté, saintes et saints se plient - sauf miracle - à l'autorité parentale.

Le conjoint, ainsi choisi, appartient toujours au même rang social. Ségolène ne déroge pas à cette règle en épousant un homme noble et riche : I, (4) *sublimenque genere, divitiis atque moribus Gislulfus nomine sortitur jugalem.* Car c'est avant tout l'alliance de deux familles qui est recherchée, une alliance d'intérêts et de pouvoirs entre deux groupes de l'aristocratie locale[5]. L'auteur de la *Vita* le dit d'ailleurs explicitement lorsqu'il est question du remariage de la sainte : II, (9), *Illi (parentes) ... denuo conjugii jura solicitant, ut cum ipsa postmodum temporaliter gloriarentur*[6].

Quant à la richesse respective mise en jeu dans cette union nous ne la connaîtrons pas. Notre parcimonieux narrateur ne nous dit rien de la dot ou du douaire. Cependant nous voyons que Ségolène possède, une fois veuve, des biens immobiliers qu'elle abandonne pour aller au Troclar : II, (12) *domos reliquit proprias*.... Or, puisque son père est encore vivant, ces propriétés ne proviennent pas de l'héritage paternel mais bel et bien de la fortune issue de la dot paternelle et maritale, qu'elle a conservée à la mort de son mari, conformément à ce que prévoit le droit franc[7].

De vierge, puis d'épouse qu'elle a été, Ségolène entre en effet dans le "troisième état" de la vie féminine : celui de veuve. Son biographe devient dès lors beaucoup plus prolixe, parce qu'il en arrive enfin au moment crucial de la fondation du monastère. Le récit qu'il fait de ces évènements se décompose en trois temps : les "parents" cherchent d'abord à remarier la jeune veuve, puis devant sa résistance obstinée, ils la font consacrer diaconesse par l'évêque d'Albi; enfin, voyant qu'elle veut partir dans une communauté de moniales, ils fondent, pour elle, un monastère à proximité. Voilà un des plus beaux

---

1. K.A. Eckhardt, *Pactus Legis Salicae*, II, I, 65, Titel Text, Göttingen, 1955, p. 192.

2. ref. citée

3. ref. citée : I, (2) *Praeterea cum esset in anno duodecimo, requiritur a Landranno...*

4. Cf P. Riché, *Education et culture dans l'Occident barbare VI°-VIII° siècles*, Paris, Seuil, 1962, p. 279.

5. La sphère d'alliance semble restreinte en l'occurrence, puisque Ségolène ne parait jamais avoir quitté Albi ou sa proche région.

6. Ce que l'on pourrait traduire par : "*Ils la poussent à de secondes noces afin d'acquérir grâce à elle plus de gloire dans le monde.*"

7. Selon F.L. Ganshof, "La femme dans la monarchie franque", *La femme*, Recueil de la Société Jean Bodin, XI, Bruxelles, 1959, pp.15-43 et P. Ourliac, J. de Malafosse, *Histoire du droit privé, t. III : Le droit familial*, Paris, 1968, pp. 240-248 et l'excellente synthèse de R. Le Jan Hennebicque, "Aux origines du douaire médiéval (VI°-X° siècles), dans *Veuves et veuvage dans le haut Moyen Age*, table ronde organisée à Göttingen, Picard 1993. : la femme reçoit, de ses parents, en se mariant une dot, à laquelle s'ajoutera sa part égale d'héritage à la mort de ces derniers. Mais elle possède également ce qu'elle a reçu du mari, c'est-à-dire la "*donatio ante* ou *propter nuptias*" de type romain ou la "*dos*" germanique à laquelle s'ajoute le "*morgengabe*" ou "don du matin". Enfin, elle peut revendiquer le tiers des acquêts constitués par le ménage, pratique courante si l'on en croit les formulaires du VII° siècle.

exemples que nous aient jamais livré les sources hagiographiques à propos de la condition de veuve! Il soulève en effet à lui tout seul bien des aspects du problème.

Nous venons de voir que Ségolène avait, après la mort de son mari, une fortune personnelle, des *domos proprias*, qui pouvaient sans doute lui permettre de vivre. Elle était, qui plus est, légalement libre de gérer ses biens comme elle l'entendait. Cette liberté d'action se manifeste d'ailleurs dans son refus de se remarier et dans la dotation qu'elle s'apprête à faire au monastère - où qu'il soit - où elle voudrait se retirer[1]. Mais le récit suggère également que les choses ne se sont pas passées si simplement et qu'il ne faut donc pas s'arrêter à cette première analyse.

Reprenons donc l'une après l'autre les interventions des proches de la sainte albigeoise[2] : ils s'inquiètent tout d'abord de la remarier à leur convenance; puis devant son refus , ils écartent le danger d'un mariage contraire à leurs vœux, en lui donnant la consécration religieuse[3]; enfin, inquiets sans doute de voir ses biens légués à une lointaine abbaye, ils s'en assurent le contrôle indirect en fondant eux mêmes un établissement religieux[4]. En agissant ainsi, ils font un coup de maître : tout en contrôlant le patrimoine d'une des leurs, ils récupèrent pour le compte de la famille, le prestige que procurait une fondation monastique.

Cette tutelle familiale est un des aspects les plus intéressants de la *vita*.

Le biographe de Ségolène mentionne à plusieurs reprises le rôle joué par le père et les trois frères de la sainte. Ces quatre personnages masculins presque omniprésents, sont cités dans des circonstances souvent inattendues.

Prenons par exemple le père de Ségolène : il n'apparait curieusement qu'au moment de la fondation du monastère, promet à sa fille de l'installer au Troclar et l'y accueille. Mais il intervient ensuite à l'occasion de deux miracles : il conduit une jeune possédée dans un oratoire où la sainte se met en prières; et il ordonne quelques temps après à Ségolène de ligoter une autre possédée de sa ceinture. Enfin son nom est rappelé à la fin de la *Vita* à propos de l'église où la sainte est enterrée et qu'il a fait construire[5].

8

1. J. Goody dans son ouvrage, *L'évolution de la famille et du mariage en Europe*, Paris, 1985, pp.70-76, montre comment cette liberté de gérer et de donner leurs biens qu'avaient les veuves, à l'époque mérovingienne, se traduit par des dotations aux monastères dans lesquels elles se retirent. Cette pratique était encouragée par l'Eglise qui luttait donc contre le remariage des femmes. Inversement, "ces largesses aux couvents faussaient les structures de la propriété foncière", ce qui a progressivement conduit l'aristocratie à limiter le droit des femmes à l'héritage et leur liberté de léguer leur patrimoine.

2. Les "parents" de Ségolène sont omniprésents à ce moment là de sa vie : sujets des phrases et donc des actions décrites, en un paragraphe ($ 9) le terme de *parentes* est répété 5 fois, et celui de *pater* ($ 10,11,12) trois fois en trois chapitres.

3.Ceci ne remettant pas en cause, bien entendu, la sincérité des vœux religieux de la sainte. Ce que nous voulons dire c'est qu'en la faisant diaconesse, ses parents la protègent au moins de toute tentative de rapt et évitent un revirement d'idée de sa part!

4.***Vita Sigolenae***, (ref. citée) :II, (9) *Illi non causae insistunt, sed denuo conjugii jura solicitant, ut cum ipsa postmodum temporaliter gloriarentur. Erat interea jurgium inter sanctum propositum Dei famulae et parentum secularem conflictum....Parentes ejus cum se jam victos cernerent, nec possent resistere suae proposito voluntatis; volentes nolentesque, cui obsistere non poterant, sancto ejus desiderio, abdicata propria voluntate, satisfaciunt....(10) Eo sub tempore directam, legationem ad pontificem praedictae urbis sui miserunt parentes, ut ipsam, mutata veste, Domino consecraret. Qui eorum agnita voluntate, manu superposita consecravit diaconam. At vero cum Dei famula largita sibi a pontifice benedictione, domum remeasset, coepit peregrinationem desiderare....*

5.III (20): *Quaedam puella, nomine Canciola, ancilla jam dictae cellae, dum inimici invasione gravissime laboraret, et vix ad Dei famulam potuisset hostem rebellem adducere; jubente praedicto viro Chramsico, genitore ejus, in oratorium beati Martini intromittitur...*"; III (22): *Quaedam mulier, nomine Regnoalda, dum jam longo tempore graviter invasione vexaretur.... Imperat denique pater, ut pro infirmae salute exueret, quo induta erat, cingulum, et ex ipso cingeretur. Ne inobediens patri appareret, non cenodoxiae acta vitio, sed ejus parendo imperio exuit se, et cinxit eam... ;* V (34): *In praedio ejus proprio, loco tutissimo, cognomento Insula, in quo genitor ejus fabricaverat ecclesiam Christo, et ipse constituit praedia, quae susceptionibus peregrinantium deservirent;*

Le premier frère, l'évêque Sigibald, apparait de façon certaine à deux reprises : à l'occasion d'une visite au Troclar où, retenu par l'orage, il passe la nuit; et à la veille de la mort de la sainte à qui il donne l'extrême onction[1].

Les deux autres frères sont cités chacun une fois à propos de fêtes religieuses célébrées à l'abbaye ; l'un, l'abbé Gisloald, assistant à la messe de Noël, le second, Babo "duc" de l'Albigeois, à celle des Litanies[2].

Enfin, il est régulièrement question de *quidam frater* - sans autres précisions - venant conseiller les actions pieuses de la sainte. Mais il ne faut sans doute voir là que des religieux voisins ou ceux qui, attachés au monastère, y administraient les sacrements[3].

Plantés ainsi dans le récit comme des bornes dans une propriété, ces quatre hommes semblent entourer Ségolène de leur tenace présence.

On peut expliquer cette attitude par le souci réel de l'aristocratie de protéger les veuves et leurs biens. Il est vrai aussi que les auteurs masculins de cette époque définissent les femmes par leurs relations avec la cellule familiale à laquelle elles appartiennent, et, plus précisément, par leurs liens avec les hommes qui en font partie. Comme si la définition de leur statut social passait inévitablement et exclusivement par leur condition de fille, de sœur, de mère, d'épouse et de veuve. Cette pesante insistance sur les hommes de la famille de Ségolène répondrait ainsi à ces critères "naturels" de représentation des femmes chez leurs contemporains.

Mais il y a également chez notre narrateur la volonté délibérée, parfaitement consciente, de citer, autant que possible, les proches de son héroïne. Ces répétitions ont comme fonction de rappeler à tous que le Troclar est une "affaire familiale", destinée à servir les intérêts spirituels et l'influence de ses fondateurs. La *Vita* poursuit donc aussi ce même objectif d'"autosanctification aristocratique"[4], processus courant dès cette époque et qui passe d'ailleurs souvent par les femmes[5] : mises à la tête d'un monastère, parfois fondé pour l'occasion, les filles ou les veuves de l'aristocratie assuraient ainsi le prestige de toute leur parenté, jusqu'aux générations suivantes, lorsque, dans le meilleurs des cas, elles étaient sanctifiées[6].

Ainsi, la fondation du monastère du Troclar sur les terres familiales, tout comme la sainteté de Ségolène définitivement entérinée par sa *Vita* , ont été utilisés comme moyen de

9

1. III (23): *Quadam vero die germanus memorae Dei famulae, Sigibaldus nomine, virtute venerabilis, ad eam gratia exhortationis atque aedificationis, cogente caritate accesserat, qui diligebat eam valde. ...*; V (33): *Cumque per singulos dies languor ingravesceret, sexto die venit vir Dei germanus ejus Sigibaldus episcopus ad videndum eam....*

2. IV (25): *Peracto temporis spatio, natalis Dominici diem exspectantibus, qui nunc dono Creatoris supersunt, viris venerabilibus, summo quoque Christi praesule germano ejus, necnon nobili viro Gisloaldo abbate...*"; IV (27): *Quodam autem tempore cum esset dies Litaniarum venerabilis, quae in unum plures christianos collegerat, erat ibi dux germanus ejus, Babo nomine, nobilitate et sapientia pollens, qui per Albica arva incolas gentes regebat.*

3. Ce qui semble aller dans le sens d'une telle interprétation, c'est le terme même de *frater*, qui n'est jamais employé pour désigner les frères de Ségolène, qualifiés de *germanus* ; le fait, également, qu'un de ces *quidam frater* donne quotidiennement l'hostie à la sainte et qu'elle le considère comme son "père spirituel".

4. Phénomène dont parle F. Prinz, *Frühes Monchtum im Franenreich. Kultur und Gesellchaft in Gallien, den Rheinlanden und Bayern am Beispiel der monastichen Enwicklung*, Munich, 2° ed. 1988,p.489... et que rappelle J.L. Biget dans son article.(déjà cité).

5. Atsma H., "Les monastères urbains du Nord de la Gaule avant 700", *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, (1976), 62, pp. 160-187, constate qu'au VII° siècle en particulier, où il y a une floraison de fondations monastiques, "les monastères de femmes ont surtout été fondés par des laïcs"; nous y reviendrons à propos de la fondation du Troclar.

6. L'exemple le plus célèbre étant bien sûr celui de la famille des Pippinides qui peut faire valoir à son actif un saint (saint Arnoul évêque de Metz) et une sainte qui fut à la tête du monastère de Nivelles, fondé par sa mère Itta, femme de Pépin l'Ancien : sainte Gertrude (ref. citée).

propagande par les membres de sa famille pour imposer leur autorité dans la région et peut-être bien rivaliser avec les puissants Salvi. Cet instrument politique ne servit d'ailleurs pas seulement leurs ambitions locales : les descendants de la sainte albigeoise surent apparemment utiliser l'aura de leur aïeule pour affermir leur influence à la cour d'Austrasie : cela explique l'implantation, curieuse au premier abord, du culte de Ségolène à Metz au VIII° siècle[1].

Les "vertus" de la saiˋ te.

Le biographe de Ségolène a contribué de son côté à ce rayonnement, en ne lésinant pas sur les traits de sainteté dont il l'a dotée. Il l'a fait à grands coups d'emprunts - nous l'avons dit -, les plus édifiants possibles. Mais ce que nous appelons aujourd'hui plagiat, n'en était certainement pas un dans son esprit : puisque son héroïne était une sainte, elle devait naturellement posséder toutes les "vertus" accordées par Dieu à ceux qu'il avait élus. De sorte que le religieux du Troclar a docilement modelé l'image de Ségolène selon les critères "préfabriqués" de sainteté, que tout hagiographe utilisait alors pour justifier de la grâce divine qui auréolait ces personnages d'exception. Car en amont de toute cette construction mentale et littéraire, il y a la vie exemplaire du Christ, dont les vies de saints ne sont finalement que la répétition, à la fois vivante et éternelle[2].

Ainsi, que notre biographe ait pillé une dizaine de *vitae* antérieures est tout à fait habituel. Elles lui ont fourni simplement les caractères conventionnels qui font le saint : perfections chrétiennes et pouvoirs divins, ce que l'on définit à l'époque sous un seul vocable, les *virtutes*.

Sur les pas du Christ et des saints qui la précèdent, Ségolène a dignement repris le flambeau.

La sainteté évangélique inclut d'abord la recherche de Dieu, par les prières, les veilles, le recueillement. Ségolène, par exemple, à l'instar de Radegonde - le passage en est d'ailleurs emprunté à la *Vita* de la sainte reine -, quitte la table de son époux pour s'isoler dans ses dévotions[3].

Mais les vertus essentielles passent surtout par le renoncement sous toutes ses formes. Comme les privations, jeûnes et mortifications diverses, que la sainte s'impose dès son entrée au monastère : alimentation réduite aux légumes, pain d'orge, eau et poiré; lit de cendres et de pierres; corps recouvert d'un cilice[4]. Pauvreté volontaire qui s'accompagne de la charité, c'est-à-dire des dons, faits aux pauvres et aux églises, d'une partie de ses

1. A propos de l'introduction de son culte à Metz, cf. R. Cabié (art. cité) qui parle d'une église dédiée à la sainte albigeoise et dont l'édifice primitif (comprenant une crypte, ce qui suppose sans doute une translation de reliques) est bien du VIII° siècle également, F.Y. Lemoigne, *Histoire de Metz*, Toulouse, 1986, pp. 74-75. L'évêque Sigivald de Metz, mort au milieu du VIII°siècle, sans être le frère de Ségolène (ce qu'on a longtemps cru), n'en est peut-être pas moins un membre de la même famille.

2. Au sujet de cette *imitatio* du Christ cf. l'excellent article de M. Van Uytfanghe, "Modèles bibliques dans l'hagiographie" , dans P. Riché et Lobrichon G. (sous la direction de), *Le moyen Age et la Bible* , Paris, Beauchesne (Bible de tous les temps,4), 1984, pp. 441-487.

3. I, (7) *Christo igitur quotidie sedulum exhibebat officium; et si sederet in prandio excubans jugalem, casu aliquo, ut Deo redderet debitum, se subducebat convivio, quidquid ferret, lepe reputans, tantum ne Christo vilesceret.*

4. II, (14) *...omnis dies jejuniorum lenticulae et oleris haberet edulium. Prima quoque Quadragesima, qua se retrusit in cellula, donec fuisset transacta, potum praeter aquam atque pyracium non bibit, panem hordeaceum sumpsit, quem tamen ipsa coxit et moluit. Cibus ejus legumen et olera, sine olei gutta, exiguae mensurae fuit.* (15) *Cilicium etiam semper interius moerens habebat pro linteo...ante se cinerem stratum superjecto cilicio habens, ad caput lapidem pro pulvillo, hoc utebatur pro lectulo : parum autem ei videbatur hoc sustinere corpusculum.*

richesses. A l'image de saint Martin, elle va jusqu'à se dépouiller de ses vêtements pour en vêtir les malheureux[1]. L'humilité fait également partie de cette liste d'abnégations : obéissance soumise à la Règle, mais surtout besognes de servantes auprès des malades et des autres moniales, occupations d'autant plus remarquables qu'elles contrastaient avec sa position sociale élevée. On y retrouve là encore l'exemple direct de Radegonde, et au delà, celui du Christ lavant les pieds de ses disciples[2].

Le renoncement suprême reste cependant celui de la chasteté. C'est d'ailleurs ce thème qui a surtout retenu l'attention du narrateur. On le comprend aisément : la virginité est devenue l'un des éléments essentiels de la perfection chrétienne; elle incarne même pour une large part l'idéal de sainteté. Or, Ségolène a été mariée, et son biographe semble s'évertuer, tout au long de la *Vita*, avec ténacité et une certaine habileté au demeurant, à effacer cette faute première[3]: comment expliquer autrement cette étrange confession des "péchés" de la sainte, mise par écrit, déposée sur l'autel, et dont le document se révèle "vierge" après un an de prières[4]. Or, c'est avant et après ce dernier épisode que Ségolène fait des miracles.

Ce pouvoir de thaumaturge prouve que Dieu a jugé sa "servante" digne, désormais, d'opérer des prodiges. Et d'autant plus digne, que Ségolène apparait comme la "spécialiste" des possédés : sur les 15 miracles à son actif, 7 sont des exorcismes[5]. L'exorcisme était "le témoignage le plus clair et le plus précis de la façon dont, par les seigneurs ses saints, Dieu pouvait étendre parmi eux la droite de son pouvoir de guérison", la *medicabilis divinae potentiae dextera* comme dit Grégoire de Tours[6]. Il est donc vraisemblable qu'en renchérissant ainsi délibérément sur les possessions diaboliques, l'auteur de la *Vita* ait voulu définitivement "authentifier" la sainte : "regardez, semble-t-il dire aux fidèles, son pouvoir est si manifeste, que la sainteté - donc la pureté - de Ségolène est indéniable."

D'autant qu'à ces exorcismes s'ajoutent les miracles de guérison : ceux de trois aveugles, d'un couple de lépreux et d'une jeune infirme, maladies "classiques" des *vitae*, fortement marquées par l'influence des *Evangiles* -en particulier la cécité.

Enfin, Ségolène s'illustre aussi par la maîtrise des éléments, puisqu'elle obtient de Dieu, par ses prières, un orage qui retient son frère Sigivald auprès d'elle.

Mais les derniers signes qui prouvent définitivement qu'elle est bien "en odeur de sainteté", se manifestent au moment de sa mort : son visage reflète une clarté angélique,

11

1. I, (6) *Ex illo tempore sciens eleemosynis coelorum regna posse mercari, se sua cum facultate eleemosynae dedicavit, apud quam nec egeni vox inaniter sonuit. Saepe donans indumenta, membra Christi se tegere sub inopis veste credens.*

2.II, (14) *...coepit esse in vigiliis prompta, in observatione solicita, in obeauditione festina, in labore devota, in hulmilitate praecipua...Qui se humiliat exaltabitur....*(16) *Infirmantibus suis vicibus serviebat, ipsa cibos decoquens, aegrotis faecens abluens, callidam porrigens visitabat quod fovebat : credebat se minorem, si se non nobilitaret vilitate servitii. Nam de officiis monasterialibus, in quantum carnis fragilitas non obstabat, nihil sibi placuit nisi prima serviret.*

3. Rappelons qu'il n'est jamais question des enfants qu'aurait pu avoir Ségolène en dix ans de mariage!

4. Citer tous ces passages serait très long. Mais en voici les références et surtout les dernières lignes : 1°: I, (5); I, (8); IV, (24-25), *...in eorum praesentiam tracta est noticia; solutum est signaculum. Sic fides et oratio meruit, ut aeterni Judicis virtus, qui culpas examinat, fidelis suae famulae universa ablueret delicta, et* ***paginolam candori r****edderet pristino.*

5. Ce qui est un pourcentage (près de la moitié des miracles) jamais égalé par d'autres saints mérovingiens ! D'ailleurs à ces 7 exorcismes on doit ajouter un 8° exploit contre le Diable qui avait poussé une moniale à s'enfuir du monastère et qui échoue dans cette entreprise.

6.C'est ce que dit P. Brown p. 138 et ..., à propos de la *potentia* des saints : il consacre la première partie de ce chapitre à l'exorcisme qu'il présente comme le miracle le plus spectaculaire, le signe le plus manifeste de la sainteté d'un personnage. *Le culte des saints. Son essor et sa fonction dans la chrétienté latine,* Paris, Cerf, 1984.

son corps exhale une délicieuse odeur de fleurs et de son tombeau suinte une huile miraculeuse.

3- Le mo` astère du Troclar : cadre de vie et vie quotidie` ` e.

Le biographe de Ségolène, nous venons de le voir, s'est davantage attaché à peindre en détail le portrait exemplaire et stéréotypé d'une sainte, plutôt qu'à donner une description fidèle et pointilleuse de la vie d'une femme. Son récit ne livre donc à l'historien que peu d'informations précises et fiables à la fois qui permettraient de reconstituer pierre à pierre les bâtiments du Troclar.

Nous pouvons, cependant, en recueillant et recoupant minutieusement tous les indices, et en les comparant avec les indications d'autres récits contemporains, distinguer les contours plus ou moins nets de différents ensembles : celui des bâtiments monastiques, de deux églises au moins et d'un cimetière, et peut-être bien également l'existence d'une *villa*; autant d'éléments qui nous permettent d'imaginer la vie quotidienne des moniales du Troclar au VII° siècle.

La fo` datio` du mo` astère.

Reprenons, tout d'abord, ce qui nous est dit de la fondation : "*Et soudain (son père) fut pénétré de l'inspiration divine : c'est lui même qui, avec la grâce de la foi, construira le monastère où elle vivra, dans son domaine, lieu très agréable, appelé Troclar.*"[1] Cette phrase ne nous donne pas d'indices géographiques particuliers sur le site, mais trois informations vraisemblablement authentiques : le nom du lieu; l'idée qu'il s'agit d'une propriété du père, donc peut-être bien d'un domaine agricole; enfin qu'un monastère devra être bâti - de toutes pièces ?- sur ces terres.

Une étude générale des monastères de femmes, en Gaule, à la même époque montre que la plupart d'entre eux était, à l'origine, l'objet d'un "placement immobilier familial".
H. Atsma qui a étudié les monastères urbains du nord du royaume franc à l'époque mérovingienne[2], constate en effet que les monastères de femmes sont pour 70 % d'entre eux fondés par des laïcs, alors que - sur les 60 fondations étudiées - 60 % des monastères d'hommes sont établis par des évêques et 21% seulement par des laïcs. Les pères des jeunes vierges consacrées à Dieu, ou bien encore les veuves fortunées souhaitant se retirer du monde, choisissent naturellement l'une de leurs propriétés pour y bâtir l'établissement monastique : ainsi parmi les 9 saintes mérovingiennes qui sont à l'origine d'un monastère, six d'entre elles l'ont construit dans une *villa*[3], et trois, dans des maisons urbaines[4]. Le

12

1. ***Vita Sigolenae***, II, (11), *...Et subito subintrat ei deifica inspiratio, ut suo opere cum fidei gratia* ***coenobium****, ubi ipsa degeret, loco amoenissimo* ***in praedio suo*** *cognomento Troclaris* ***construeret.***

2 Atsma H., "Les monastères urbains du Nord de la Gaule avant 700", *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, (1976), 62, pp. 160-187.

3 Bathilde dans la villa royale de Chelles; Burgondofara sur les terres paternelles d'Evoriacas (Faremoutiers); Aldegonde à Maubeuge (?); Austreberte dans la propriété d'un noble qui fonde le monastère pour sa fille encore enfant; Gertrude sur les terres familiales à Nivelles; Ségolène dans un "domaine" de son père.

4 Radegonde à Poitiers dans une maison donnée par le roi; Eustadiole dans "ses maisons" à Bourges; et Salaberge d'abord dans une propriété héritée de son père puis à Laon.

choix du domaine rural offrait des avantages : il permettait de bénéficier de la main d'œuvre locale, des bâtiments d'exploitation, des revenus domaniaux perçus directement sur place, et peut-être également des bâtiments d'habitation qui pouvaient être agrandis et réaménagés.

Il est donc tout à fait vraisemblable que le Troclar ait été, à l'origine, le cœur d'un domaine agricole, comportant une maison de maître et des bâtiments d'exploitation. Quelques indices dans la *Vita* semblent d'ailleurs confirmer cette hypothèse. Reprenons ce qu'elle nous dit à propos de la fondation : le père de Ségolène décide d'établir le monastère "*dans son domaine, lieu très agréable appelé Troclar*". Ce terme de domaine, *praedium*, est répété plus loin au sujet de la confession où est enterrée la sainte : "*Dans son propre domaine, lieu très sûr, appelé l'Ile, dans lequel son père avait bâti une église ...*"**.** L'idée qu'une activité agricole y était pratiquée semble confortée par le nom du lieu-dit, le Troclar, qui, d'après E. Nègre viendrait du latin *torcular*, c'est-à-dire "pressoir"[1].

Mais peut-on en déduire qu'il s'y trouvait aussi une maison de maître? Lorsque la sainte arrive sur les lieux avec ses compagnes, seul le terme de *locum* est employé, jamais celui de *domus* . Et pourtant, où s'installent-elles? Dans les bâtiments monastiques en cours de construction où dans une maison déjà existante? Que penser également de l'omniprésence du père de Ségolène qui intervient très souvent dans l'existence de sa fille alors abbesse, sinon qu'il vivait peut-être à proximité ? Ne le voit-on pas accueillir la sainte et les moniales à leur arrivée, puis intervenir énergiquement à l'occasion de deux miracles en donnant des ordres à Ségolène; enfin, organiser les funérailles de sa sainte fille.

L'exemple du monastère de Chelles, fondé par la reine Bathilde en 660, peut nous permettre d'avancer une hypothèse plausible : à côté de la maison de maître occupée par ce dernier - celle de Chelles est toujours utilisée par les rois de Neustrie - on a construit les édifices monastiques, mettant à la disposition des religieuses, tous les bâtiments d'exploitation et la main-d'œuvre déjà en place, attenants à la *villa*[2].

Malheureusement, sur la construction proprement dite du monastère du Troclar, le narrateur est muet. On peut cependant discerner dans le récit et les termes employés, le signe d'une extension progressive de l'occupation des lieux par les moniales : lorsque Ségolène arrive au Troclar, "*avec quelques compagnes*" seulement, le terme employé n'est pas encore celui de *monasterium* ou *coenobium* mais celui très vague de *locum*[3]; répété à deux reprises, sans qu'il soit fait référence à une quelconque "*maison*" ou une *cella*, ce mot suppose peut-être qu'il ne s'agit encore que d'une installation précaire en attendant la

13

1. E. Nègre, *Les noms de lieu du Tarn*, Paris, ed. d'Artrey, 1972, p. 46.

2 Cf Berthelier-Ajot N., "Chelles à l'époque mérovingienne", *Revue du Nord*, (1986), T 68, pp. 345-359.
Les fouilles menées à Chelles et les textes ont permis de comprendre l'organisation du site : trois ensembles s'y côtoient à l'époque mérovingienne : une *villa* (alimente le palais des rois qui s'y trouve), le monastère fondé par Clothilde et agrandi par Bathilde, et un village.
-La *villa* : sans doute d'origine gallo-romaine, elle est située sur une île de la Marne et occupée par les rois mérovingiens de la fin du V° au moins jusqu'au début du VII° (citée à quatre reprises par Grégoire de Tours, et une fois dans la *Vita* de saint Gery); les fouilles ont mis à jour les murs de grands bâtiments, une église, et une nécropole.
-L'abbaye : fondée par la reine Clothilde entre 511-545, sans doute à proximité de la villa, et sur ses revenus, elle est aggrandie vers 660 par la reine Bathilde qui y fait construire une église à triple titulature (Ste-Croix, St Georges et St Etienne) et une autre église dédiée à la Vierge (mentionnée dans la *vita*) où seront translatés les reliques de la sainte en 833.
-Le village : aucun texte ne le mentionne, mais la fouille archéologique a dégagé une nécropole et son église, ainsi qu'un habitat autour de la "fontaine" dite Ste Bathilde et de la rivière, au pieds de la nécropole.

3. II, (12), *Eo itaque tempore Beatissimae pulsare coepit, ut ad desideratum* ***locum*** *perveniret. Itaque domos reliquit proprias, progressa cum sodalibus suis Christo duce cum praecedente psallentium choro....Ingressa est ergo* ***locum****, ad quem cum suis resedit...*

construction d'édifices plus importants. La suite du récit suggère un développement de la communauté : Ségolène "*rassemble autour d'elle un nombre assez important de moniales*"[1]; puis, "*peu de temps après*", choisit la Règle qui va les régir; et c'est alors, lorsque le nombre des religieuses est devenu "très important", qu'elle fait entourer le "*monastère*" d'une enceinte[2]. Nous atteignons là l'apogée de la fondation : dès lors, c'est bien le terme de *monasterium* qui est employé.

Quant à l'importance réelle de la communauté et des bâtiments qui l'abritent, la *Vita* ne nous permet pas de l'estimer : le nombre de moniales n'est pas précisé; et la terminologie est, elle aussi, trop floue pour nous renseigner vraiment : le terme de *monasterium* apparait à six reprises, et celui de *coenobium* par deux fois[3]; mais ces expressions, indistinctement citées dans la *Vita*, ne donnent pas une image précise de la taille exacte de la congrégation. Seul le terme de *cella* - qui n'apparait qu'une fois[4]- pourrait suggérer qu'il s'agit d'un monastère d'importance assez moyenne. Il nous faut, en fait, rester très prudents sur les conclusions que l'on peut tirer d'une telle analyse terminologique, sachant que certaines de ces expressions sont textuellement empruntées à des passages entiers d'autres récits hagiographiques que notre biographe a allègrement pillés.

Nous pouvons cependant être parfaitement catégorique sur un point : rien, dans la *Vita*, ne permet de dire - comme cela a été communément admis pendant longtemps[5]- qu'il s'agisse d'un monastère double, c'est-à-dire comprenant moines et moniales sous l'égide d'une abbesse[6]. Certes, un tel cas de figure existe bien en Gaule à la même époque[7]. Mais, si le biographe de Ségolène parle effectivement d'un certain Evantius, abbé d'une

14———————————————

1. II, (12), *....Et non post dies multos congregat ibidem Sanctissima **non paucas monachas**..*

2. II, (13), *Transacto itaque parvo temporis intervallo, elegit Beatissima simul cum suis omnibus secundum priscorum Patrum instituta regulariter vivere. ...*
*Cumque jam **multarum monacharum societas** densaretur, instituitur dies, qua se Sancta intra **septa monasterii**...*

3. II, (11),Nous avons déjà vu le père promettre la construction du monastère : *.Et subito subintrat ei deifica inspiratio, ut suo opere cum fidei gratia **coenobium**,*
II, (13), *...Cumque jam **multarum monacharum societate** densaretur, instituitur dies, qua se Sancta intra septa **monasterii**, ut mos virginum est deliberaverat retrudi.*
A propos de lépreux, baignés par la sainte, il est dit qu'il sont introduits à l'intérieur du monastère : III, (17), *...Sequenti die cum ipsi signo facto se proderent, jubet Sancta secretissime vix duabus testibus balneo parato **intra fores monasterii,** sic ut nemo perciperet.*
III, (19), Un jeune moine possédé est conduit au Troclar :*...ad Troclaris **monasterium** inter manus ad Sanctam defertur curandus;*
Une religieuse de Rodez, possédée et guérie par Ségolène s'installe au Troclar : III, (20), *...in eodem **coenobio** suscepta, Christo subdita vitam finivit.*
Une moniale qui avait tenté de s'enfuir est retrouvée par ses consoeurs et ramenée au bercail : IV, (26), *Interea subiit in ea cogitatio injecta per diabolum, et permanere in **monasterio** nolebat....sed trementem ad **monasterium** reduxerunt sorores. ...quae statim promisit, numquam se esse **a monasterio** recessuram.*

4. A propos d'une servante du monastère, possédée : III, (20), *Quaedam puella, nomine Canciola, ancilla jam dictae **cellae,** dum inimici invasione gravissime laboraret...*

5. C'est ce que dit la rubrique des Gallia Christiana, T. 1, col. 48 : *Troclarense monasterium duplex erat, id est virorum et mulierum. Virorum coenobium non longe loco ubi habitabant moniales, abbatem habuit Evantium. Feminarum, quod praecipuum erat, conditur in pago Albiensi in loco amoeno ad Tarnum fluvium.*

6. R. Cabié dans, "Sainte Sigolène par delà ses légendes ", *Revue du Tarn*, 128, 1987, affirme lui aussi que la "légende" du monastère mixte à l'époque mérovingienne est infondée et que "nous n'avons aucun témoignage sérieux de l'existence d'une communauté de moines avant le XI° siècle".
J.L. Biget, "Les premières fondations monastiques de l'Albigeois (VI°-IX° siècle), *Revue du Tarn*,142, 1991, est lui aussi catégorique sur ce point.

7. L'exemple du VII° siècle le mieux connu est celui de sainte Gertrude qui dirigea le monastère mixte de Nivelles. (***Vita Geretrudis*****,** réf. citée, cf note 2).
L'abbaye de Chelles fondée par Bathilde était également double.

congrégation d'hommes, qui envoie à la sainte un de ses jeunes moines "possédé" pour qu'elle le guérisse[1], cela ne signifie en rien que cette communauté masculine soit jumelée à celle du Troclar : on voit en effet, les malades venir parfois de fort loin, telle cette religieuse arrivant de Rodez pour être, elle aussi, "délivrée" du démon par Ségolène[2].

Les bâtiments monastiques.

S'il est difficile d'évaluer la dimension du monastère, on en devine cependant la silhouette générale et certains bâtiments.

La description du monastère de Jumièges, brossée avec force détails par le biographe de saint Philibert, contemporain de Ségolène, donne un aperçu d'ensemble de l'organisation possible des bâtiments conventuels au Troclar : "*C'est là que la prévoyance (de saint Philibert) construisit sur un plan carré une masse de murailles flanquées de tours et pour les hôtes, d'admirables cloîtres, accueillants pour les arrivants. A l'intérieur resplendit une paisible demeure digne de ses habitants. A l'Est, s'élève l'église, bâtie en forme de croix, sur le sommet de laquelle veille la douce Vierge Marie; en face de l'autel, le tombeau du bienheureux Philibert, étincelant de pierres précieuses, orné d'or et d'argent en abondance ; de chaque côté, des autels dédiés à saint Jean et à saint Colomban célébrant la gloire de Dieu. Au Nord, se trouve une chapelle consacrée au bienheureux martyr Denys et à Germain, confesseur; à droite, s'avance une église dédiée à saint Pierre; à côté un oratoire dédié à saint Martin. Orientée au midi, se trouve la cellule de l'homme de Dieu lui-même, entourée d'une balustrade de pierre ...La maison où reposent (les moines) élèvent ses deux étages du côté de l'Est, longue de 290 pieds, large de 52. Sur chaque texte la lumière, qui pénètre par la fenêtre vitrée, irradie ses rayons, secondant la vue du lecteur. Au dessous de la maison, la pitancerie destinée à une double tâche : la préparation des falernes, l'autre celle de brillants repas. C'est là que se rassemblent ceux qui servent dignement le Christ, ne possèdent rien en propre, soucieux de nul gain ; mais ils ne manquent de rien parce qu'ils espèrent dans le Seigneur...*"[3] Nous retrouvons au Troclar, sans doute à une échelle inférieure, les mêmes éléments : une enceinte clôturant le monastère, la cellule de l'abbesse isolée des autres, les bâtiments communautaires (réfectoire, dortoir, salles de bains), les communs (cuisine, cellier, buanderie, four à pain) ainsi que plusieurs édifices religieux d'importance variable.

15

1. III, (19), *Ergo illo tempore quidem juvenis Dadulfus nomine, sub professionne monachi omnem humilitatem atque innocentiam mentitus accessit, habitavitque aliquamdiu* ***cum venerabili viro Evantio abbate in communi cum fratribus suis****...ad Troclaris monasterium inter manus ad Sanctam defertur curandus;*

2. Cf note 73, III, (20).

3 ***Vita Filiberti*** , MGH SRM V, (583-604), saint Philibert est le fondateur (vers 649) et l'abbé de Jumièges près de Rouen; cette *vita* fut écrite peu de temps après sa mort en 685 : elle est donc contemporaine de celle de Ségolène
Traduction de ce passage dans, M. Mollat et R. Van Santbergen, *Le Moyen Age,* 1961. : *(8) Ubi eius providentia construxit* ***per quadrum moenia turrita mole surgentia****,* ***claustra*** *receptionis mira, adventantibus oportuna.* ***Introrsus domus*** *alma fulgit habitantibus digna. Ab euro surgens* ***ecclesia crucis instar erecta****, cuius apicem obtinet alma* ***virgo Maria****, altaris ante faciem lectoli cumdente beatissimi Filiberti, picto gemmarum lumine, comptum auri et argenti congeriae;* ***ab utroque latere Iohannis et Columbani aras*** *dant gloriam Deo. Aderit a borea* ***Dionisi martyris et Germani confessoris aedicola;*** *in dexteris domum nobile* ***sancti prominit Petri, oraculum e latere sancti habens Martini****. Vergit* ***ad meridie cellula ipsius sancti Dei,*** *petreo margine florescente. Operosa saxis claustra comitur arcis, variaque decus oblectans animum cunctis, triumphantibus limphis. Duplex vergens ad austrum, ducentorum nonaginta pedum longitudine, quinquaginta in latitudine eminit* ***domus*** *quiescendi obtentu. Singula per lecta lecta lux radiat; per* ***fenestram vitreum*** *penetrans, linis fovet aspectum legentis. Subter aedes gemina duobus offitiis oportuna: Hinc Falerna servanda conduntur, hinc prandia clara parantur, ibique conveniunt, qui digne Christo deserviunt, nihil habentes proprium, nullum egentes conpendium, quia sperantes in Domino non deficient omni bono, ut vere in eis impleatur scriptum : "Pax multa diligentibus legem tuam, Domine, et non est illis scandalum."*

C'est en apercevant le **mur d'enceinte** que l'œil du pèlerin devait reconnaître à l'horizon la présence d'un monastère. La *Vita* mentionne aussi celui du Troclar :"*Et comme une assemblée de nombreuses moniales avait été regroupée, le jour que la sainte avait choisi pour s'enfermer, selon la coutume des vierges, à l'intérieur de l'enceinte d'un monastère, arriva.*"[1] Ce mur symbolise la clôture des "servantes du Christ", leur retraite volontaire hors du monde. Il est donc assez fréquent que les hagiographes insistent sur cet élément particulier, à la fois réel et spirituel : le monastère de Sainte-Croix à Poitiers, par exemple, fondé par Radegonde, nous est décrit par la biographe Baudonivie, entouré d'une enceinte munie de tours, du haut desquelles les moniales regardent sortir le cortège funèbre de la sainte reine[2]. Un tel appareil correspond à un ensemble de grande dimension comme devait l'être celui de Poitiers; il est probable qu'au Troclar, sans doute plus modeste, ces "murs" se soient limités à une palissade de bois.

Autre élément emblématique, souvent décrit dans les *vitae* : **la "cellule" de la sainte**. Le narrateur en parle à l'occasion des jeûnes que Ségolène s'impose : "*Au moment du Carême principal, pendant lequel elle se retirait dans sa cellule, jusqu'à ce que le temps voulu se soit écoulé, elle ne buvait comme boisson que de l'eau et non du poiré, et prenait du pain d'orge, qu'elle avait moulu et cuit elle même.*"[3]. En mentionnant ainsi la cellule individuelle d'un saint, les hagiographes soulignent encore la pieuse volonté de se soustraire du "monde", de se "reclure". Mais que l'abbesse ait une chambre indépendante reflète aussi une réalité. On voit de même sainte Radegonde s'occuper dans sa cellule à filer et à jeûner. Or, c'est justement de la *Vita Radegundis* que s'est textuellement inspiré notre biographe dans ce passage[4], ce qui, sans lui enlever toute véracité, retirerait à l'information qu'il donne, une part de son authenticité si le récit ne mentionnait pas à nouveau la "chambre" de Ségolène, au moment de sa mort : "*Les servantes de Dieu* ***sortirent de la chambre,*** *transportant le corps au lieu qui lui était destiné,...*"[5].

Il est probable que le narrateur se soit également inspiré de la *Vie* de sainte Radegonde lorsqu'il évoque **les bains** que Ségolène fait prendre à deux lépreux : "*...la Sainte ordonne secrètement - de sorte que personne n'en ait connaissance - à deux témoins à peine, de préparer un bain à l'intérieur du monastère; et elle ordonna aux serviteurs de déposer (les lépreux) dans l'eau chaude. (18) Elle resta ainsi seulement avec ces deux (malheureux), les servant toute seule; tout comme les malades avec le médecin. Dans la mesure de ce qui est permis aux femmes, elle soigna de la tête aux pieds, les membres des malades entourés d'un linge, lavant les têtes, nettoyant les pourritures de la peau. La lèpre avait fui; ceux qu'elle (y) avait mis malades, sortirent guéris des (bains) tièdes.*"[6] Cette

16———————————————

1. II, (13), *Cumque jam multarum monacharum societate densaretur, instituitur dies, qua se Sancta* ***intra septa*** *monasterii...*

2. ***Vita Radegundis*****,** réf citée, cf note 2.

3. II,(14), *...Prima quoque Quadragesima, qua se retrusit in* ***cellula****, donec fuisset transacta., potum praeter aquam atque pyracium non bibit, panem hordeaceum sumpsit, quem tamen ipsa coxit et moluit.*

4. ***Vita Radegundis***, ref. citée : I, (22), *Prima quoque quadragesima qua se reclusit in* ***cellula*** *donec fuisset transacta...*

5. V, (34), *Tandem egressae* ***cubiculum*** *Dei famulae, evehentes sanctum corpusculum ad locum praedestinatum,*

6. III, (17), *... jubet Sancta secretissime vix duabus testibus* ***balneo*** *parato* ***intra fores monasterii****, sic ut nemo perciperet; jussit et servientibus* ***in calidam aquam*** *deponere illos. (18) Remansit autem cum duabus tantum, sed serviente se sola; aegroti simul cum medica. Quantum est licitum feminis,* ***a capite usque plantas succincta*** *linteo infirmorum membra*

longue description supposerait l'existence au monastère d'une "salle de bains", avec peut-être un système de chauffage. Ceci n'a rien d'invraisemblable, les textes montrant assez souvent le souci d'hygiène et de propreté qu'avaient les dames de l'aristocratie. L'abbaye de Poitiers, citée plus haut, comprenait des bains; et les nobles moniales qui s'y révoltent à la fin du VI° siècle revendiquent en particulier le droit de s'y baigner plus souvent[1]. La *Vita Radegundis* en fait également mention à plusieurs reprises[2]. De là à soupçonner encore notre biographe de s'en être inspiré il n'y a qu'un pas, vite franchi, si l'on se rappelle son aptitude à copier ses collègues. Le témoignage de la *Vita* sur la présence de bassins au monastère, même si elle n'est pas inconcevable, est donc à prendre avec précaution.

La *Vita* de Ségolène ne mentionne pas les autres bâtiments communautaires, et pourtant, il est certain qu'ils existaient comme dans tous les autres monastères contemporains. **Le dortoir**, par exemple, tel que celui que sainte Austreberte inspecte la nuit dans son monastère de Pavilly[3]; **le réfectoire** également; ou encore, **le potager et le verger**, lieu de promenade et de travail collectif, bien à l'abri derrière les murs des regards et des voleurs : ils fournissent en légumes et en fruits la table des religieuses. Voilà par exemple celui du monastère de Laon à la fin du VII° siècle, où Salaberge prend le frais par une chaude journée estivale : "*Un jour d'été où elle se promenait à l'extérieur des murs de la citadelle, mais cependant à l'intérieur de l'enceinte du couvent, elle vit le moine Landefride, son jardinier, dans le jardin clos, cherchant des légumes ou arrachant des mauvaises herbes, je ne sais. Elle lui dit dans un très faible chuchotis qu'aucune soeur ne pouvait entendre : "Frère Landefride, apporte nous des laitues!" Elle dit cela davantage par signes qu'en paroles. Le dit frère, qui est toujours en vie, avait l'habitude de narrer ces choses là. Merveille! La voix émise dans un souffle et que personne n'avait entendue, parvint aux oreilles du frère comme si elle avait parlé devant lui. Il y avait cependant entre eux un espace de presque quatre stades ou plus*.[4]

---

combajulat, ***capita lavans,*** *purgans cutis putritudines. Fugabatur lepra; deinde morbidi, quos deposuerat, exeunt salubres de* ***tepida****.*

[1]. Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, trad. R. Latouche, Paris, 1965, pp.288-289, Livre X, 16, "*...elles ajoutèrent aussi que divers hommes se baignaient d'une manière incongrue dans leurs bains....Quand il interrogèrent l'abbesse pour savoir ce qu'elle avait à répondre de ces choses....Quant à la salle de bains qu'on lui reproche, elle exposa qu'elle avait été construite pendant les jours de carême et qu'en raison de l'âcreté de la chaux et pour que la fraîcheur de la nouvelle construction n'incommode pas celles qui se baignaient, la Dame Radegonde avait ordonné aux domestiques du monastère de l'utiliser publiquement jusqu'à ce que l'odeur malsaine eut disparu.*"

[2]. ***Vita Radegundis***, ref. citée, *Nam praeter cotidianam mensam, qua refovebat matriculam, duobus semper diebus sabbati quintam et sabbatum vicibus* ***balneo parato****,* ***ipsa succincta*** *de savano,* ***capita lavans*** *egenorum, defricans, quidquid erat, crustam...Mulierum vero descendentium in tinam ipsa cum sapone* ***a capita usque ad plantam*** *membra singula diluebat...*

[3] ***Vita Austrebertae,*** réf citée : *(15)...cum sorores fessis corporibus post laborem se in lectulis collocassent, in ipso lucis crepusculo cum aurora terram perfunderet, et ipsa volens cognoscere, an cunctae quiescerent, pergrediebatur leniter per* ***dormitorium,*** *inspiciens lectulos singularum. Evigilansque* ***preposita,*** *nesciens esse Dei famulam, valde eam increpavit, dicens : "Cur ita agis, soror ? Quare inquietas quiescentes ? Vade, inquit ad crucem." Illa autem gavisa, cucurrit quantocyus, stetitque immobilis, psallens donec hora competenti, signo facto, consurgerent omnes. Praeposita vero cum cognovisset, quod fecerat, cadens ad pedes ejus, veniam precabatur.*

...comme les soeurs, leurs corps épuisés par le travail, s'étaient couchées sur leurs lits, dans la pénombre jusqu'à ce que l'aurore innonde la terre, elle, voulant savoir si toutes reposaient, marchait doucement à travers le dortoir, inspectant tour à tour chaque lit. La surveillante se réveilla, et ne sachant pas que c'était la servante de Dieu, l'admonesta fortement : "Pourquoi fais-tu cela ma soeur ? Pourquoi troubles-tu les dormeuses ? Va-t-en "à la croix"." Elle, joyeuse, courut au plus vite, et se tint immobile, chantant des psaumes, jusqu'à ce que l'heure voulue, la cloche ayant sonné, elles arrivent toutes ensemble. La surveillante, lorsqu'elle comprit ce qu'elle avait fait tomba à ces pieds et demanda pardon.

[4] *(22) Quadam denique die cum extra murum oppidi, infra claustra tamen coenobii aestivo tempore deambularet, vidit Laudefridum monachum suum hortolanum in horti ambitu nescio quid holeris causa investigantem, innoxia gramina abscidentem. Ad quem sub sibili voce silentique, quod nequaquam aliqua sororum audire poterat, ait : "Defer, inquit, nobis ex lactucis, frater Landefride." Haec illa innuendo magis quam loquendo affatur. Haec praefatus frater narrare*

D'autres éléments du cadre de vie transparaissent indirectement à travers le récit : il s'agit des communs - cuisine, four à pain, blanchisserie, cellier - dont est pourvu tout monastère, au même titre que la "cour" d'une *villa* devait l'être.

Il nous est dit simplement que Ségolène participe aux tâches ménagères : " *...elle prenait du pain d'orge qu'elle avait moulu et cuit elle-même....ses forces ayant décliné, elle se faisait la servante des malades, cuisinant elle-même leur nourriture, lavant leurs excréments, et elle venait les voir en leur apportant des boissons chaudes qu'elle avait réchauffées*"[1] Indications sommaires que nous livre le narrateur du Troclar mais qui peuvent être complétées et illustrées par d'autres *vitae*. Il semble que toutes ces activités s'effectuaient dans des pièces bien définies, peut-être même dans certains cas dans des bâtiments isolés les uns des autres. Nous entrevoyons ainsi les tonneaux de vin rangés au frais dans **le cellier** de l'abbaye de Poitiers, et ceux qui, remplis de cervoise sont surveillés par la cellérière du monastère de Laon[2]. En regardant sainte Austreberte courir en tout sens pour tenter d'éteindre l'incendie qui a pris dans **le four à pain**, nous comprenons qu'il doit s'agir d'un bâtiment isolé, dans le but justement d'écarter le feu des autres édifices. Il devait en être de même de **la blanchisserie** où se faisait la lessive de la congrégation : deux moniales de Laon manquent ainsi d'y mettre le feu en ajoutant trop de bois sous le chaudron où le linge bout ![3] Quant à **la cuisine**, les sœurs s'y succèdent, à tour de rôle, une semaine chacune, s'activant autour des bassins, des foyers et des marmites, à l'instar de Radegonde, qui "*allait au puits tirer l'eau et la distribuait dans les différents bassins; elle épluchait et lavait les herbes et les légumes, ravivait le feu de son souffle, et se montrait vive et empressée pour faire cuire les aliments; elle retirait du foyer les vases qui les contenaient, veillait à la netteté des plats et les apportait sur la table. Le repas terminé, elle lavait la vaisselle et nettoyait à fond la cuisine, ne laissant passer rien de malpropre.*"[4] Une description si vivante nous permet d'imaginer les différents "éléments" de la cuisine mérovingienne tels qu'ils devaient exister au Troclar.

Il est probable qu'à côté de ces pièces communes il faille compter **un petit hospice** qui accueille tous ces malades que Ségolène soigne, lave et nourrit tout au long de la *Vita*.

Les édifices religieux.

Bien sûr, le monastère comprenait également une église, fréquemment mentionnée à propos de fêtes religieuses et de miracles. Cependant le biographe fait allusion à deux dédicaces différentes, l'une à la Vierge Marie, l'autre à saint Martin. Il semble en outre faire une distinction entre l'église du monastère et celle où Ségolène est enterrée.

---

consueverat, qui adhuc superest. Mirum dictu! Vox, quae parvo anhelitu et nullo alio audiente emissa fuerat, in aures fratris ad modum pervenit, quasi in praesentia fratris ipsius dicta fuisset. Erat autem spatium inter ipsos quasi stadiis quatuor aut eo amplius.

1. II, (14), *...panem hordeaceum sumpsit, quem tamen ipsa coxit et moluit.*
(16), *..Infirmantibus suis viribus serviebat, ipsa cibos decoquens, aegrotis faeces abluens, calidam porrigens visitabat quod fovebat.*

2.D'après la ***Vita Salabergae*****,** réf citée : (20), p. 61.

3. ***Vita Salabergae***, ref. citée, (21), p. 62.

4. ***Vita Radegundis***, ref. citée, Fortunat, (23), p. 372.

De ces informations disparates et incomplètes, il est finalement difficile de dégager combien d'églises ou d'oratoires se trouvaient au Troclar, et de distinguer ceux qui se situaient à l'intérieur du monastère de ceux qui étaient hors des murs. On peut cependant, en analysant et en recoupant toutes ces indications, avancer quelques hypothèses.

La comparaison avec d'autres monastères contemporains, nous fournit, là encore, quelques indications préalables, indispensables à une bonne compréhension des lieux. On constate ainsi que chaque établissement monastique comporte plusieurs édifices religieux, deux à trois au minimum[1]; que ces églises ou ces oratoires, d'importance variable, sont surtout dédiés à trois personnages saints, qui semblent avoir à cette époque la nette préférence du public : la Vierge, saint Pierre et saint Martin[2]. Enfin, il existe parfois une église hors les murs, servant de lieu de sépulture aux moniales, au saint ou à la sainte locale, et donc de lieu de pèlerinage aux fidèles.[3]

Malgré les indications très floues que nous donne le biographe de Ségolène, on peut déceler au Troclar des éléments similaires : la présence de plusieurs églises, dont l'une est dédiée à la Vierge, l'autre à saint Martin; il semblerait également que l'église qui reçoit la dépouille de Ségolène se situe hors les murs.

La *Vita* parle souvent d'une église où se déroulent les offices religieux, en particulier lors des grandes fêtes religieuses. Une foule venue de l'extérieur semble s'y presser : nous la voyons assister à la guérison du couple de lépreux[4], et aux vociférations d'un homme possédé en pleine messe[5] ; les notables, "hommes très vénérables", s'y montrent aux grandes fêtes; à deux d'entre elles, en particulier, celle de la veille de Noël et celle des Litanies se trouvent les deux frères de la sainte, l'abbé Gisloald et le duc Babo[6].

Cette église, si fréquentée par le public laïque, est très certainement à l'intérieur du monastère : la preuve en est l'ouverture solennelle, le jour de Noël, en présence des notabilités, du parchemin sur lequel ont été inscrits les péchés de la sainte, déposé sur l'autel et devant lequel elle a prié durant un an. L'assistance des laïcs à l'intérieur d'un

19

[1] Sur les 8 monastères décrits en détail dans les *vitae*, 5 comptent 3 églises clairement mentionnées : ceux de Nivelles, Pavilly, Jumièges, Chelles, et Arles. Cf réf. note (3)

[2] Sur les 8 monastères étudiés, l'on trouve 5 dédicaces d'églises à la Vierge, 4 à saint Pierre, 3 à saint Martin, 2 à saint Paul et la sainte Croix et 1 à saint Georges.

[3] C'est le cas, par exemple, de Radegonde à Poitiers, de sainte Eustadiole à Bourges, ou encore de saint Romain qui demande expressément à être enterré à l'extérieur des murs de telle sorte que les femmes puissent venir prier sur son tombeau. Cf Grégoire de Tours, *Vie des Pères*, les saints abbés Lupicin et Romain, trad. par F. Martine, 1968, I, (6), " *Il est impossible que j'ai ma tombe dans un monastère, puisque l'accès en est interdit aux femmes. Tu sais en effet que, malgré mon indignité et sans mérite de ma part, le Seigneur mon Dieu m'a accordé le don des guérisons, et que beaucoup de gens, par l'imposition de mes mains et par la puissance de la croix du Seigneur, ont été arrachés à diverses maladies. Il y aura donc affluence à mon tombeau quand j'aurai quitté la lumière d'ici bas. C'est pourquoi je demande à reposer loin du monastère. Voilà la raison pour laquelle, à sa mort, on l'ensevelit sur un tertre à dix mille pas du monastère. Par la suite, on édifia sur son tombeau une vaste église où accourt chaque jour une foule énorme.*"

[4]. III, (18) *Postera vero die ad ecclesiam venerunt, cute nitentes, gratias pro sanitate, quam receperant, Deo agebant. Jubet Sanctissima occultare miraculum, quod jam pene tota civitas referebat in publico.*

[5]. IV, (27), *Dum tertia celebraretur, mox illuc ingreditur* ***unus ex populo*** *qui daemonio arreptus coram* ***omni populo*** *vexari coepit et magnis vocibus clamare dicens...*

[6]. IV (25): *Peracto temporis spatio, natalis Dominici diem exspectantibus, qui nunc dono Creatoris supersunt, viris venerabilibus, summo quoque Christi praesule germano ejus, necnon nobili viro Gisloaldo abbate. in eorum praesentiam tracta est noticia..*";

IV (27): *Quodam autem tempore cum esset dies Litaniarum venerabilis, quae* ***in unum plures christianos*** *collegerat, erat ibi dux germanus ejus, Babo nomine, nobilitate et sapientia pollens, qui per Albica arva incolas gentes regebat.*

monastère, en particulier lors des principales cérémonies religieuses, est d'ailleurs une pratique admise que nous retrouvons dans d'autres *vitae*[1].

Mais cette église est-elle la même que celle qui est dédiée à la Vierge et dont l'auteur ne fait mention qu'une fois ? Ségolène y prie Dieu de l'aider, par un miracle, à retenir son frère au monastère : "*...peinée, elle se tourna vers l'aide de Dieu; et aussitôt elle alla à l'église de la Bienheureuse Marie toujours vierge, et là se prosterna en prières.*"[2] Si l'on s'en tient à cette description, il semble que cette église se trouve à l'intérieur des murs. Mais, ce passage étant textuellement emprunté aux *Dialogues* de Grégoire le Grand, l'existence de cet édifice a t-elle un réel fondement[3]? Reste que la présence d'une église consacrée à la Vierge est, nous l'avons dit, tout à fait vraisemblable dans un monastère de femmes.

La *Vita* ne mentionne pas d'église dédiée à saint Pierre. Il subsiste pourtant encore aujourd'hui, sur l'emplacement probable du monastère du Troclar, un lieux-dits "Saint-Pierre", peut-être hérité d'une église, dédiée autrefois - au VII° siècle ?- à ce saint.

Quant à "l'oratoire de saint Martin" dont nous parle la *Vita*, comment l'imaginer et le situer? Il est mentionné à propos d'un miracle où le père de Ségolène joue un rôle inattendu : "*Une jeune fille, du nom de Canciola, servante dudit monastère, était encore tourmentée par une grave attaque de l'Ennemi, et à peine si on put conduire le rebelle adversaire à la Servante de Dieu; Chramsicus déjà nommé, père (de la sainte) ordonna qu'elle soit introduite dans l'oratoire du bienheureux Martin, et dans une très grande agitation elle hurla ....*".[4] Il est possible qu'il s'agisse, comme le suggère R. Cabié, d'un de ces oratoires mineurs "attenant à l'abbatiale ou disséminés dans les locaux conventuels"[5]. Pourtant, l'intervention du père de Ségolène qui prend inopinément les affaires en mains, peut laisser supposer que cette scène se déroule à l'extérieur des murs de l'abbaye. Dès lors, il se pourrait qu'il s'agisse de l'église, dont il est question plus loin, où Ségolène sera enterrée; ou encore de l'oratoire d'une *villa* où vit le père de la sainte; ces différentes interprétations restant bien sûr au stade de prudentes hypothèses!

On peut cependant se permettre d'être plus affirmatifs quant à l'église qui sert de sépulture à la sainte. Le récit assez détaillé de la cérémonie funèbre décrit en effet le cortège accompagnant le corps de Ségolène, de son lit de mort à son tombeau, et précise alors le nom du lieu-dit où se dernier se situe : "***Dans son propre domaine**, lieu très sûr, **appelé l'Ile**, dans lequel **son père avait bâti une église** au Christ, et (dont) lui même fixa les revenus qui serviraient à l'entretien des pèlerins; il ordonna qu'on transporte le corps **à cet endroit, là où elle même avait enterré les nombreuses dépouilles des saintes servantes de Dieu**. A la nouvelle de sa mort soudaine, presque toute la cité se plongea en*

1. Bathilde reçoit ainsi à Chelles les rois, les reines et les grands de la cour.
On voit également une matrone invitée à la messe et au repas de la fête de sainte Gertrude.

2. III, (23), *...contristata ad divinum se auxilium contulit; moxque ingressa B. Mariae semper virginis est ecclesiam, ibique orationi incubuit.*

3. I, (9), *beatae Mariae semper virginis ecclesiam ingressus est.*

4. III, (20), *Quaedam puella, nomine Canciola, ancilla jam dicatae cellae, dum inimici invasione gravissime laboraret, et vix ad Dei Famulam potuisset hostem rebellem adducere; jubente praedicto viro Chramsico, genitore ejus, in oratorium beati Martini intromittitur, et cum ingenti vociferatione statim proclamat...*

5. Art. cité.

*lamentations, le père pleurait sa fille, les frères leur sœur, les serviteurs leur maîtresse. **Le corps fut mis sur un brancard**, accompagné de chants à la gloire du Rédempteur. Les servantes de Dieu **sortirent de la chambre, transportant le corps au lieu qui lui était destiné**, pour le mettre en terre, le déposèrent à l'angle de l'autel et l'ensevelirent en grande pompe....Comme **le gardien de l'église** avait déposé un vase de verre à la tête du tombeau, débordant au delà de la mesure de ce que le vase pouvait contenir, il rendit comme présent une huile...*".[1] La marche des moniales transportant le corps, la mention du nom du lieu, la présence d'un gardien attaché à la surveillance du tombeau, l'existence d'une hôtellerie accolée à l'édifice, tous ces détails suggèrent vivement que cette église, le cimetière et l'hospice qui l'entourent, sont indépendants du monastère. Cette pratique d'enterrer un saint hors des murs, nous l'avons vue, n'est pas isolée.

Il y aurait donc au Troclar au moins deux églises dont on peu affirmer l'existence de façon *quasi* certaine : l'une dans le monastère, l'autre à l'extérieur. Mais ceci n'exclut pas non plus la présence de lieux de culte mineurs, dans ou hors les murs conventuels.

Retraçons donc une dernière fois les possibles contours des édifices du Troclar, tels que nous les voyons ou pouvons les supposer, à travers le récit hagiographique.

Au cœur d'un domaine agricole, la maison de campagne d'un noble Albigeois regarde couler le Tarn à ses pieds.

Les revenus du domaine, les bâtiments d'exploitation et la main d'œuvre présente, peuvent permettre l'entretien d'une congrégation de moniales, et c'est sans doute pourquoi le père de Ségolène décide d'y installer le monastère de sa fille.

Il fait alors construire les bâtiments monastiques proprement dit : une église principale, quelques oratoires mineurs, les communs - cuisine, boulangerie, buanderie, bains, hospice, cellules et dortoir -, le tout entouré d'un mur ou d'une palissade.

Enfin, non loin de là, dans "*l'Ile*", il fait bâtir une autre église et une petite hôtellerie : la sainte y aura son tombeau, autour duquel s'étend le cimetière où déjà ont été enterrés des moniales, et peut-être aussi des serviteurs du monastère et des habitants de la *villa* .

Conclusion

Au terme d'une analyse plus approfondie de cette *Vita*, peut-on rester sur le verdict qui lui a été jusqu'à présent assigné, celui de légèreté, de plagiat et de banalité?

Certes, l'auteur anonyme du Troclar n'est guère prolixe. Pourtant, malgré la pauvreté apparente d'informations originales, il nous a livré les grandes lignes du portrait de Ségolène : celui d'une "dame" de l'aristocratie albigeoise du VII° siècle, sans doute née

1. V, (34), *In praedio ejus proprio, loco tutissimo, cognomento Insula, in quo genitor ejus fabricaverat ecclesiam Christo, et ipse constituit praedia, quae susceptionibus peregrinantium deservirent; illuc jussit suum deportari corpusculum, ubi ipsa sanctarum ancillarum Dei multa sepelierat membra. Subito ejus agnito obitu, tota pene civitas proruit in lamentum, pater filiam, lamentabantur fratres sororem, dominam servi. Infertur corpus feretro, vox in laudem Redemptoris effunditur. Tandem egressae cubiculum Dei famulae, evehentes sanctum corpusculum ad locum praedestinatum, sepulturae tradendum, ante cornu altaris deposuerunt, et cum omni gloria sepelierunt.....(35) Cum semel ad sepulcri caput vas vitreum custos ecclesiae aptasset, ultra mensuram exuberans, quam vas capere poterat, dono gratiae liquorem olei reddidit die crastina custodibus foenore duplicato.*

vers 510/520, qui reçut petite fille une éducation plus féminine que littéraire, avant d'être mariée à l'âge - normal pour l'époque - de 12 ans, à un homme du même rang social et de la même région. A la mort de ce dernier elle conserve et gère les biens provenant de sa dot et du douaire, tout ceci conformément au droit et à la pratique dont témoignent d'autres sources. Mais veuve riche, elle est d'autant plus exposée à la convoitise, et donc très "protégée" par ses proches qui finissent par l'établir abbesse au Troclar.

Son biographe, en livrant cette simple trame, a filtré les seules informations qui lui paraissaient utiles, éliminant tout l'anecdotique superflu pour ne mettre en exergue que l'idée essentielle de sa démonstration : présenter, par petites touches successives, les membres de la famille de Ségolène, et rappeler ainsi que le Troclar est "une affaire familiale". La rédaction de la *Vita* - entre 650 et 700 on l'a vu - est sans doute nécessitée par la volonté des fondateurs de renforcer leur influence publique, et son auteur, sur ce point, a habilement répondu à leur recommandation.

Il l'a fait d'autant mieux qu'il s'est efforcé de donner à Ségolène tous les attributs incontestables de la sainteté : piété, charité, humilité, et chasteté, "vertus" dont la valeur se vérifie pleinement par une quinzaine de miracles parmi les plus spectaculaires du "catalogue", exorcismes et guérisons surtout.

Habileté là encore de l'auteur qui, en forçant les traits de sainteté tout comme il a renchéri sur les interventions des proches de Ségolène, assure au monastère à la fois protecteurs et fidèles.

Enfin, malgré la description sommaire dont s'est contenté notre hagiographe, nous pouvons en partie imaginer le cadre de vie des moniales du Troclar. Les informations de la *Vita* sont certes trop légères pour que l'on puisse prétendre faire, grâce à elles seules, une reconstitution fidèle et complète des lieux. Pourtant, les quelques interprétations hypothétiques que nous avons émises, à l'appui d'autres textes contemporains, peuvent au moins compléter ou conforter les découvertes archéologiques.

On peut bien sûr regretter que le biographe de Ségolène ait copié et assemblé entre eux des emprunts fait à une dizaine de sources différentes, en y entremêlant subrepticement des informations fidèles à la vérité. Mais il faut reconnaître qu'il l'a fait avec une telle dextérité que son travail révèle peut-être davantage sa culture et sa virtuosité qu'un manque d'assurance dans le maniement de la langue. On imagine aisément, qu'en achevant son œuvre, il dut en éprouver une juste fierté.